

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTERAIRE ET POLITIQUE:

BUREAU

DU JOURNAL,

Perez Castellanos 162.

HONNEUR ET PAIX !

PRIX

DE L'ABONNEMENT

2 PATACONS par moi.

MONTEVIDEO.

20 OCTOBRE 1849.

DE LA

COLONISATION

DANS LA PROVINCE BRÉSILIENNE

de

RIO GRANDE DU SUD

« Dieu dit : Croiszez, multipliez, remplissez la terre, — c'est-à-dire, cultivez-la bien; car sans cela comment peupler? — Et la partagez, — car sans cela comment cultiver? »

(PAUL-LOUIS COURRIER, *Simple discours.*)

(SUITE.)

Les terres de labour de la République de l'Uruguay, principalement au Sud du Rio Negro, nous paraissent plus convenables qu'aucune autres à la culture des céréales. Il fut un temps où ces terres fournissaient assez de blé, non seulement pour la consommation de Montevideo et Buenos Ayres, mais encore pour l'approvisionnement des îles de France et de Bourbon.

La province de Rio Grande récoltait également assez de blé pour la consommation de ses habitans, et elle avait aussi un excédant qu'elle envoyait aux provinces du Nord moins favorisées qu'elle sous ce rapport. On voit encore aux environs de Porto Alegre et de Viamão des moulins à vent qui travaillaient autrefois avec beaucoup d'activité.

Aujourd'hui, l'agriculture, cette branche si importante de la richesse publique, est complètement négligée dans les deux pays.

L'apathie et l'indifférence des cultivateurs brésiliens est fortement censurée par M. Soares de Andréa.

« Il y a, dit-il, des lieues non interrompues de terrain où il n'existe pas un seul arbre planté; où aucune semence n'a été livrée à la terre; et cependant cette terre se prête à tout; il y en a peu d'aussi fertile. » (1)

« La rouille (maladie du froment) a tellement dévasté les cultivateurs de blé, qu'il est très peu d'endroits où l'on en récolte encore pour la consommation des ménages. On ne leur voit faire aucun essai, tel que le renouvellement des semences ou la préparation du terrain; avant de le livrer à la terre, pour éviter le retour ou les progrès de cette maladie.

« La mandioca (racine de manioc) qui produit beaucoup, dans presque toute la province, n'a pas été capable de vaincre la coupable apathie des cultivateurs, malgré le prix excessif de la farinha (farine de manioc). Beaucoup d'autres produits agricoles sont dans le même cas.

« Il faut absolument, continue le président, entre mêler des colons agriculteurs dans tous ces vastes déserts, pour vaincre par leur exemple les tendances de la population indigène. »

Il propose en même temps à l'Assemblée Législative Provinciale de ranimer l'agriculture et l'industrie agricole, au moyen de primes d'encouragement que l'administration distribuerait chaque année, soit à ceux qui enverraient sur les marchés une plus grande quantité de produits; soit à ceux qui introduiraient quelque industrie ou quelque produit inconnu dans le pays; — soit enfin à ceux qui trouveraient des moyens infaillibles de détruire ou d'éviter les fléaux qui s'attaquent à quelques espèces de plantes, comme par exemple, la rouille du froment.

De cette manière, beaucoup de produits agricoles et divers genres d'industrie redeviendront productifs; et lors même que quelques uns d'entre eux éprouveraient une dépréciation sur les marchés, tous ne subiraient pas le même sort et la province marcherait dans une prospérité croissante.

(1) Rapport, déjà cité, à l'Assemblée Provinciale du Rio Grande.

Il est donc bien évident qu'une forte émigration européenne dans ces contrées, loin d'être exposée à mourir de faim, y vivrait au contraire dans l'abondance de toutes choses.

Reste l'objection des embarras et des difficultés que cette grande émigration occasionnerait aux gouvernements.

De quels gouvernements, d'abord, veut-on parler?

Est-ce du gouvernement brésilien? — Mis nous avons vu que celui de l'empire, comme celui de la province, désire et favorise cette émigration; et que s'il n'a pas pris jusqu'à présent des proportions gigantesques, c'est que l'on a compris qu'il fallait avant tout organiser l'administration et ouvrir de bonnes voies de communication à travers le pays.

Est-ce le gouvernement oriental? — Mais tout le monde sait qu'il a été un des premiers à donner l'exemple d'une libéralité non douteuse à l'égard des étrangers, sans distinction de pavillon; que dès 1836, avant même que la France, l'Espagne et la Sardaigne eussent signé un traité de commerce avec cette République, les basques, les béarnais, les espagnols, et les génois étaient accueillis avec empressement par les orientaux; — qu'en 1842 l'émigration de ces mêmes étrangers atteignait déjà le chiffre de 33,607 individus; et que sans la guerre actuelle il y aurait aujourd'hui plus de 100,000 émigrans sur le territoire oriental.

Le sénat et la chambre des représentants de cette République, réunis en assemblée générale, le 19 mai 1843, n'ont ils pas autorisé, par une loi, le Pouvoir Exécutif, à faire l'acquisition de vingt lieues de terres de labour et de cinquante mille têtes de bétail (de l'espèce bovine), pour être distribuées, après la guerre, entre tous les étrangers qui auront fait un service actif pendant la durée du siège de Montevideo? Ce commencement de colonisation sur le territoire oriental eut ~~infailliblement~~ ^à d'autres concessions de terres, comme dans la province de Rio Grande.

Est-ce le gouvernement du Paraguay? — Mais ne l'avons nous pas vu, aussitôt après la mort du dictateur Francia proclamer les principes les plus libéraux; chercher à se mettre en communication directe, par le Paraná et l'Uruguay, avec les puissances maritimes; ouvrir ses ports au commerce étranger lorsque l'attitude de la France et de l'Angleterre, en 1845, lui donna lieu de supposer qu'on avait résolu de maintenir la libre navigation de ces fleuves?

La province argentine de Corrientes ne montra-t-elle pas les mêmes dispositions, avant comme après le combat d'Obligado?

La province de l'Entre Ríos, quoique attachée corps et âme au système de Rosas, par des lieux difficiles à rompre, n'affecta-t-elle pas de garder une stricte neutralité à l'égard du convoi de navires étrangers qui remonta et redescendit le Paraná sans la moindre hostilité, ni de la part des habitans, ni de celle des autorités militaires; alors que la rive droite du Paraná était hérissée de canons, de bayonettes et de lances? Ne l'avons nous pas vu, tant qu'a duré le blocus de Buenos Ayres, favoriser le trafic du cabotage, attirer les travailleurs étrangers et éviter de froisser leurs opinions, ou de contrarier leurs habitudes?

Ces embarras et ces difficultés ne peuvent donc être redoutées que par les adeptes du système américain; — mais n'avons nous pas vu encore dans ces derniers temps, le chef de ce système impossible, se donner à lui-même le plus éclatant démenti, en attirant à Buenos Ayres une partie des étrangers qui résidaient à Montevideo? — Ne ressemble-t-il pas, en cela, à certains pasteurs de la communion catholique qui conseillent à leurs ouailles de faire ce qu'ils disent et non ce qu'ils font?

Nous savons bien que cette inconséquence n'a eu pour base ni les principes, ni les tendances des gouvernements de la rive gauche de la Plata; qu'elle n'est que le résultat d'une combinaison politique inspirée par une puissance hostile à l'influence française dans la Banda Orientale; et qu'aussitôt que le but aura été atteint (si jamais il peut l'être!) on ne se fera pas faute de déclamer plus fort que jamais contre l'émigration étrangère.

(Continuera)

LE BLOCUS FRANÇAIS

DES PORTS DE LA RÉPUBLIQUE ORIENTALE OCCUPÉS PAR LE GENERAL ORIBE.

par

JOSE LUIS BUSTAMANTE.

(Traduction.)

II.

DU DEVOIR DE LA FRANCE.

(Suite.)

Le blocus des ports orientaux, comme il s'est fait depuis le mois de juin de l'année dernière jusqu'à ce jour et la levée de celui mis devant les ports de République Argentine, ont produit au contraire la ruine du commerce de Montevideo, ont retardé le succès de la sainte et belle cause qui s'y défend, et ont coûté à la France, en plus des dépenses ordinaires d'une escadre, 40 mille piastres par mois, depuis le mois de juin 1849.

Et cependant on ne peut nier que la France doit protéger l'indépendance de la République Orientale, puis qu'elle l'a reconnue publiquement et solennellement à toutes les époques, et qu'aujourd'hui même elle le manifeste hautement encore, en pleine Assemblée Nationale, comme on l'a vu dans la session du 30 avril 1849.

Ce devoir, il n'est pas seulement imposé à la France par les actes officiels que nous avons mentionnés, il l'est encore par des faits postérieurs, non moins solennels, qui se sont passés dans la Plata.

Toutes les négociations, sans excepter celles si tristement célèbres de l'année dernière, ont eu pour objet de garantir, à leur manière, l'indépendance de la République Orientale; or, les intervenants se reconnaissent évidemment obligés à la respecter et à la faire respecter de toutes.

Ces faits, qui se sont passés au vu et au su de tous les peuples de la Plata, inspirèrent, comme on devait s'y attendre, la plus entière confiance au gouvernement de la République et au commerce de la capitale.

Le gouvernement, loyal dans l'exécution de ses engagements, aliena les rentes publiques toutes les fois que cela devint nécessaire pour contribuer à la défense et à la conservation de la place, il décreta des impôts qui pesaient sur la population toute entière, et il n'épargna aucun sacrifice pour remplir ses devoirs. La confiance la plus complète dans l'exécution des engagements de la France était la base de sa politique et de ses actes.

M. le baron Deffaudis, d'accord avec M. Ouseley, avait garanti la vente du quart des Droits de Douane de 1848 faite par le gouvernement oriental au commerce de cette ville; en outre ils avaient contribué pour la somme de 15 mille piastres par mois au contrat d'achat des vivres fait pour la garnison pendant six mois; le tout au nom de leurs gouvernemens respectifs; et leurs gouvernemens ont pleinement approuvé ces actes. Le commerce animé de la même confiance, avait contribué de tout son pouvoir aux hautes vues des représentants de la France et de l'Angleterre, et basé ses calculs et ses opérations sur d'aussi respectables assurances.

Si tout cela ne constitue pas des devoirs sérieux, graves et imprescriptibles pour la France qui doivent être respectés et accomplis religieusement en son nom par ses représentants, nous ne savons plus ce que c'est que le droit, l'honneur et la justice.

La République Orientale est aussi utile que chère pour la France; c'est surtout la population française de la Plata qui réclame l'accomplissement de ces devoirs, et c'est enfin l'honneur français compromis qui impose cette obligation à la France.

Dans tous les blocus qui ont précédé celui qui nous occupe, il y a eu au moins de la logique, quant à l'exécution; on a eu la franchise de dire oui, comme de dire non officiellement; les déclarations de blocus ont été publiées sans ménagement, ainsi que les résolutions qui en ont annoncé la levée ou la fin.

Mais ce que depuis quelque temps on a appelé *blocus*, sans rien bloquer du tout: les mesures qu'on a ordonnées, sans les faire aucunement exécuter — ou plutôt ces promesses de faire le blocus des ports occupés par Oribe,

pour ne point les mettre à exécution, ont frustré tous les calculs, toutes les espérances, en abaissant aux yeux des américains le pouvoir et la grandeur de la France—de cette grande nation aussi forte qu'éclaire et généreuse—Voilà un fait qui pour nous n'a point d'explication, ou s'il en a une, nous ne voulons pas la donner, nous, enfants de la Plata, loyaux dans cette lutte célèbre, qui comprenons toute l'importance que ce fait comporte, et toute l'influence qu'il ne peut manquer d'avoir dans la situation et dans le prochain dénouement de la question.

Dans des moments aussi solennels que ceux où nous nous trouvons, ce qu'il y a de mieux à faire c'est de rester toujours fidèle à la même cause, et de la servir exclusivement avec le plus entier dévouement. Les demi-mesures sont en général fatales et dangereuses : dans cette voie équivoque on perd tout avec tous. Il n'est pas possible de servir en même temps la liberté et la tyrannie, la justice et le crime, la civilisation et la barbarie, quelque sincère et bien intentionné qu'on soit. Tels sont nos principes.

La déclaration officielle du blocus des ports occupés par Oribe a été rendue publique; la suspension de ce même blocus n'émane d'aucune résolution officielle. Le blocus a été levé de fait, mais nous ne connaissons aucun acte du gouvernement français qui l'ait ordonné.

Le devoir de la France, dans la question orientale, est-il de faire sans cesse des concessions à Oribe et à Rosas, qui tendent directement à la ruine et à la destruction de Montevideo, ou de soutenir la position de cette capitale, dans laquelle se trouvent renfermés des intérêts français si considérables et de si nombreux et si honorables enfants de la France ?

Si ces concessions menaient la ruine de Montevideo, la ville tomberait avec gloire et héroïsme.

Mais la France qui sauverait-elle, quelles intérêts conserverait-elle ?..... Elle ne sauverait rien; ni son honneur, ni son devoir, ni ses intérêts, ni son avenir: tout ce serait alors pour elle que pertes, déceptions et honte éternelle, dans les vastes contrées de la Plata.

Dans le cas contraire : la France ferait son devoir, elle conserverait intacts sa grandeur et sa gloire avec honneur et utilité pour le présent et pour l'avenir; elle rendrait le bonheur et l'aisance à la nombreuse et active population française établie dans ces pays; elle serait bénir son nom par les enfants libérés de la Plata.

C'est une grave erreur, qui n'a pas d'excuse aujourd'hui, que de penser obtenir justice du dictateur de Buenos Ayres en le flattant et en lui faisant des concessions importantes, en cédant à toutes ses prétentions et en pleurant avec lui sur les malheurs inévitables de la guerre.

Cette erreur était encore pardonnables en 1843 chez le candide comte de Lurde; mais aujourd'hui, après sept ans de tentatives répétées, après M. Deffaudis, Walewski, et même après M. Gros, essayer encore de cet expédient, c'est plus qu'une erreur: c'est une faute qui en politique et en diplomatie n'a pas assez de signification ou n'a pas de classification précise; nous verrons bientôt les tristes fruits qu'auront recueillis de leur longanimité ceux qui se sont montrés si avides d'un arrangement quelconque, et qui ont eu l'imprudence d'en accepter un où tous les intérêts essentiels sont négligés.

En résumé, le blocus, qui aujourd'hui ne se fait pas, au mépris de la déclaration officielle faite au mois de juin 1848 au nom du baron Gros, est un Cancer pour la République Orientale, et une véritable hostilité pour Montevideo.

C'est un cancer pour le pays, parce que le port du Buceo, spécialement, sert à l'écoulement des immenses quantités de produits du pays, qu'Oribe extrait des établissements de l'intérieur, appartenant à ses adversaires et même aux neutres qui ne se trouvent pas avec lui, et qu'il a ainsi la facilité de vendre ou d'exporter, sans qu'il soit permis à personne d'elever la voix; le Buceo dévore ainsi la fortune des orientaux, sans qu'il reste même l'espoir d'être jamais indemnisés.

C'est par ce moyen qu'Oribe se crée des ressources abondantes qui lui servent à continuer la lutte, et à préparer des éléments de résistance contre le pouvoir de la France elle-même, pour le cas où elle prendrait la détermination d'en finir enfin, soit par la voie des négociations soit par la guerre.

Dans le premier cas, étant pourvu d'abondantes ressources, il repousserait toute espèce de propositions en prolongeant les négociations, suivant la tactique favorite de Rosas qui n'a en cela d'autre but que de fatiguer l'Europe, et il ne souscrirait à rien, tant qu'on ne satisfait pas le rêve doré qu'il poursuit avec une si grande ardeur,—la présidence légale. Dans le second cas, il fai-

rait plus facile de faire la guerre plus longtemps, étant abondamment pourvu, quasi on avait continué de paralyser ses moyens en le privant de ce qu'il retire de la position actuelle.

Or, l'abandon du blocus de ces ports est un mal aussi grave pour la France que pour Montevideo, parce qu'il croise ou contrarie les vues qu'elle peut avoir dans tous les cas, soit qu'elle négocie, soit qu'elle déclare la guerre.

Si la levée du blocus des ports argentins, aussi inattendue qu'injuste et déloyale, a frappé la défense de Montevideo au cœur, en détruisant une de ses bases les plus importantes; l'abandon de celui des ports occupés par Oribe est venu compléter la politique de lord Howden, en entrant dans les vues de Palmerston, et cela malgré tout ce qui a été fait en France, à la tribune et dans la presse, malgré l'opinion publique de toute l'Europe.

On n'a certes pas consulté dans ce cas les devoirs qu'avait la France à remplir—envers la République Orientale, envers ses propres nationaux et en faveur des immenses intérêts qui se trouvent compromis dans cette lutte, ni même envers la justice des hommes.

La responsabilité de ces conséquences pesera toute entière sur ceux qui ont été chargés d'une si haute mission, en Europe ou en Amérique, quand le moment sera venu de dire tout ce qui s'est fait, pourquoi et dans quel but cela s'est fait.

(Continuera.)

ERRATUM.

Dans notre précédent numéro, article BLOCUS FRANÇAIS, etc. 2me colonne, 73me ligne, au lieu de:—Ces arrangements....—lisez:—Ces arguments....

En remettant à Louis Bonaparte le pouvoir entier et tranquille, le général Cavaignac n'a fait que son devoir, mais il l'a fait avec intelligence, avec dignité. Ce n'est pas sans une vive émotion que l'Assemblée vit monter à la tribune celui qui sauva la société d'une attaque inouïe dans l'histoire, et d'un danger que la pensée peut à peine mesurer; ce n'est pas sans admiration que les fondateurs de la république entendirent son plus ardent défenseur prononcer ces simples paroles: « L'Assemblée comprendra que je ne peux pas exprimer, comme je le voudrais, tous les sentiments de reconnaissance dont mon cœur est rempli pour la confiance et la hanté dont elle me donne tant de preuves et dont je garderai éternellement le souvenir. »

L'élue du peuple lui-même ne put contenir son émotion et saisissant la main du général il lui dit: « général, quel qu'ai été le résultat de la lutte électorale, votre nom et vos actes rempliront une noble page de l'histoire de notre pays, et j'espère que cette page ne sera pas la dernière. »

C'était un éclatant hommage que le président rendait en ce moment à celui dont la faiblesse a pu précipiter la chute, mais dont les services comme soldat et républicain sincère, démeuront inscrits dans notre histoire contemporaine.

La lettre suivante fait aussi le plus grand honneur à l'ancien chef du pouvoir exécutif:

AU REDACTEUR.

Paris, 4 juillet 1849.

Monsieur,

Un journal, dans un article où je ne suis pas nommé, mais suffisamment désigné, affirme que dans une circonstance récente j'ai échoué dans mon espérance ou ma prétention de parvenir à la dignité de maréchal de France. Serez-vous assez bon pour accueillir la réponse suivante, que j'adresse également à d'autres journaux de Paris?

Le 21 décembre dernier, j'ai retiré des mains mêmes de M. le président de l'Assemblée Constituante une proposition déposée par un de mes collègues, tendant à me faire conférer la dignité de maréchal. Il m'eût été facile de compter sur les émotions de cette journée pour surprendre une décision semblable aux dispositions de l'Assemblée tout entière. Je n'en ai pas voulu, et ce que je n'aurais pas accepté de cette l'Assemblée dans une circonstance si solennelle, de quel pouvoir et dans quelles circonstances pourrait-il m'être plus précieux de le faire?

Les insinuations dont je suis l'objet aujourd'hui m'amènent à une explication que je réservais pour l'époque de la discussion d'une des lois organiques. Cette explication sera comprendre qu'il est impossible que j'aie pu de la manière la plus indirecte manifester aucun des désirs, aucun des prétentions qu'on me suppose.

Le maréchalat est une dignité qui jouit de prérogatives; à ce titre, je le considère comme incompatible avec l'esprit

des institutions républicaines. Cette dignité est aujourd'hui représentée par d'illustres soldats que notre vie entière a été employée à admirer, à respecter. Le maréchalat rappelle de grands souvenirs. Il doit vivre autant que ces hommes de guerre, il doit s'éteindre avec eux.

Le commandement en chef doit être un grade exercé au même titre, dans les mêmes conditions que d'autres; il ne doit pas, dans un gouvernement républicain, constituer une dignité, une prérogative. L'hérédité, les dignités militaires et civiles sont le cortège nécessaire, logique, du gouvernement monarchique.

Dans un gouvernement républicain, elles constitueraient une anomalie à laquelle il n'a jamais pu entrer dans ma pensée de m'associer, à laquelle je ne m'associerai pas.

Recevez, monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments bien distingués.

Général CAVIGNAC.

Toujours même incertitude sur le sort réservé à la population de Montevideo. Toujours même anxiété et même impatience, en attendant que des nouvelles positives nous parviennent d'Europe; mais de France surtout. Les craintes de complications diplomatiques et de tiraillements à propos de la discussion à laquelle devra donner lieu le projet de convention, agitent ici bien des esprits timides, tandis que d'autres ne consultant que leurs préventions, défavorables aux véritables intérêts de la France et de l'Etat Oriental, avancent comme une chose certaine, l'acceptation du projet. — Et comme il est avéré pour tout le monde qu'on ne peut en rien savoir, si ce n'est par une présomption que nous croyons ridicule, on a recours pour accréder cette version, aux prétextes correspondances de Buenos Ayres. Nous pouvons affirmer que pas plus tôt qu'ici, on ne connaît et on ne peut connaître la décision intervenue.

Il faut bien se mettre dans l'esprit, que cette acceptation ne paraît aucunement probable, et s'il est facile à une poignée de nouvellistes d'inquiéter des gens que la faiblesse phénoménale du gouvernement déchu a rendu méfians; il est bien plus facile encore avec un peu de raisonnement, de se convaincre de l'absurdité précoce des nouvelles fabriquées, sous l'empire de sympathies inexplicables.

Le gouvernement français a déclaré qu'il sursoirait toute décision jusqu'à l'arrivée du ministre plénipotentiaire de la république orientale. Or, personne à Montevideo, ne saurait dire avec vérité, à quelle époque le général Pacheco y Obes est arrivé en France. — Conséquemment personne ne pourrait sans crainte de mentir, dire ce que l'assemblée législative a décidé relativement à la future convention qui a dû lui être soumise avant le 13 août, sous peine d'être remise dans la poussière des cartons jusqu'à après le 1er octobre, époque fixée pour la réouverture du parlement.

Laissons donc, les nouvellistes de mauvais augure, insulter aux bonnes intentions de la république française et mentant effrontément. Mentir dans les circonstances actuelles, à moins d'être diplomate, est le plus grand des crimes, mentir pour rendre plus douloureuse l'anxiété de cette héroïque population, est certainement une action infâme; Le menteur nous dit-on, en France, est pire que le voleur; le proverbe n'est pas parlementaire, nous l'avouons, mais il est populaire. — Et nous sommes du peuple! Patience et confiance! sera comme depuis sept ans notre devise.

Patience encore quelques jours. Confiance dans le gouvernement qui a solennellement déclaré que la règle de sa marche aurait toujours pour bases l'honneur et la dignité de la France. Laissons dire les hableurs sans nous boucher les oreilles; car nos oreilles sont attentives ailleurs. Le vent qui souffle de la France ne tardera pas à renverser cet échafaudage que des esprits étroits ont dépeint toute leur intelligence à élire. Quel dommage, diront nous bientôt, d'avoir prodigué tant de temps et d'astuce pour arriver à si peu de résultats.

Europe

FRANCE.

Tandis que le bruit s'accrédite, qu'une nouvelle mission se prépare à Paris et à Londres, pour aller porter la branche d'olivier au gouverneur de Buenos-Ayres, en récompense des cinq missions diplomatiques qu'il a su écouler depuis 1845, le général Rosas nous donne un nouvel échantillon de son savoir-faire, d'après les nouvelles apportées par le Packet, de Buenos-Ayres.

On sait qu'à la suite de la convention ad referendum envoyée par M. Le Prédour, on a traité d'un armistice

pour attendre la réponse du gouvernement français. Les conditions de cet armistice consistent en une suspension pure et simple d'hostilités qui devait être acceptée par le général Oribe. A cet effet, le vapeur français *Chimère* a été mis à la disposition de l'envoyé argentin auprès d'Oribe, M. Reyre. L'amiral a écrit de Buenos-Ayres, qui comptant sur l'acceptation d'Oribe, il partirait le 29 avril pour aller informer le gouvernement de Montevideo de ce qu'il avait pu faire en sa faveur. Mais notre excellent amiral comptait sans son hôte, et il n'aura pu s'empêcher de reconnaître combien il a été dans du savoir-faire diplomatique de Rosas, en apprenant que son présumé allié Oribe refusé de souscrire aux termes de l'armistice.

C'est en effet la nouvelle que nous recevons, voie des Etats-Unis, par un navire parti de Buenos-Ayres le 5, et de Montevideo le 11 mai, c'est-à-dire quatorze jours après le départ du packet anglais. Ainsi, en 1848, M. le baron Gros, après avoir obtenu d'Oribe un traité qu'il croyait suffisant, se vit arracher le fruit d'une laborieuse négociation, par le veto imposé par Rosas à Oribe ; tandis qu'en 1849, l'amiral Le Prédour, après 89 jours d'instances pour obtenir une convention *ad referendum* qu'il importait à Rosas d'envoyer en France pour arrêter la résolution énergique qu'il redoute, s'est vu frustré de l'armistice par le refus d'Oribe.

N'est-il pas temps, en vérité, de mettre un terme au scandale de tant de leurs superpositions qui ont fait de l'influence de la France un véritable imbroglio pour l'Amérique, et la risée comme le triomphe du gouvernement de Buenos-Ayres ?

N'est-il pas temps de couper court à de si ridicules prétentions de la part de deux hommes, Rosas et Oribe, qui s'arrogeant le droit exclusif de mystification, par la mesure énergique que réclament, après tant de déboires amer, l'honneur et l'intérêt de la France ?

Toute la correspondance des divers Etats de l'Amérique du Sud est unanime pour plaindre sincèrement la France de l'espèce d'incurie obstinée que semblent mettre ses gouvernans, depuis longues années, dans une question aussi simple, quand on veut l'étudier, que celle à résoudre par une démonstration énergique, au profit des intérêts généraux de l'Europe et de l'Amérique.

Nous pourrions faire de nombreuses citations à ce sujet, mais nous nous bornerons à produire l'opinion émise par un homme haut placé dans le Brésil, de laquelle il résulte que dans le cas même où, par impossible, les pouvoirs européens, faisant abstraction de leurs justes griefs contre Rosas, voudraient obtenir de lui un traité quelconque, ils n'y parviendront qu'en appuyant de nouvelles négociations par l'envoi d'une force suffisante pour obliger Rosas à traiter, sous peine de se voir frappé immédiatement. Mais tant qu'on enverra à Buenos-Ayres de simples négociateurs, Rosas les amusera avec d'autant plus de facilité, que l'Europe a le grand tort de croire à la bonne foi du dictateur argentin, malgré les incessantes déceptions qu'il inflige à la loyauté des gouvernemens de l'Europe depuis tant d'années.

A l'appui de cette opinion à laquelle nous donnons un grand poids, nous nous livrerons à quelques considérations qui recommandent tous les antécédens de cette interminable question.

L'opinion a été, en effet, singulièrement égarée en Europe, au sujet de la force matérielle que Rosas pourrait opposer à une attaque directe contre Buenos-Ayres. Ce moyen est parfaitement inutile pour obtenir satisfaction de nos griefs, et si nous le signalons, c'est afin de prouver, à *fortiori*, la vérité de nos assertions.

La force du dictateur est toute dans sa dictature, et la force de cette dictature est l'œuvre des erreurs commises par la France, de 1838 à 1840, et par l'intervention anglo-française, depuis qu'elle a tergiversé.

Mais là n'est plus la question aujourd'hui, car il ne s'agit nullement d'attaquer Rosas par un débarquement à Buenos-Ayres ; c'est au contraire en le laissant parfaitement tranquille dans Buenos-Ayres, jusqu'au moment voulu, qu'on en aura raison. C'est là aussi ce qui rend ridicule l'exagération du chiffre de 15 à 20 mille hommes qu'il fait indiquer par ses amis en Europe, afin de faire réfléchir les esprits sages ou timorés, en même temps que, par ce moyen, il inspire à ses partisans une grande confiance en leur propre force. On comprend sans peine qu'il serait au moins oiseux de s'expliquer plus longuement à ce sujet, mais il faut bien établir le point précis de la question, qui consiste à envoyer une expédition, même pour faire la paix, sous peine de se voir mystifié en 1849, comme on l'a été en 1840.

En 1840, une simple débarquement de mille marins aurait obligé Rosas à se rendre à discréption, sous peine d'être livré à l'armée du général Lavalle, qui assiégeait Buenos-Ayres.

En 1845, l'intervention fut appuyée par deux mille hommes de troupes de débarquement, l'armée qui assiégea encore Montevideo fut mise en déroute, et le pays délivré de l'invasion argentine. Cela est si vrai, que si aux 1,200 hommes de troupes anglaises qui ont occupé la ville pendant huit mois, on eût ajouté 600 hommes de troupes de ligne françaises, les ministres de l'intervention n'eussent pas hésité un instant à faire attaquer l'armée d'Oribe.

En 1849, cette entreprise demanderait 4'000 hommes, à cause de l'influence que nous avons perdue sur ces populations deux fois sacrifiées à nos erreurs, et qui ne croiront désormais en nous que lorsqu'elles pourront compter nos soldats et voir notre pavillon engagé dans la lutte.

Que si l'on retarde davantage cette entreprise, et que ce retard livre la rive gauche de la Plata à Rosas, par son triomphe sur Montevideo, alors, certainement, il ne faudra pas moins de *dix mille hommes*, pour obtenir le résultat qui nous eût été acquis avec *mille*, en 1840.

Du reste, quelle que soit l'époque à laquelle la France se décide à redresser nos longs griefs dans La Plata, le jour viendra où cette décision sera inévitable, à moins qu'on ne renonce à entretenir des flottes, des agents et des résidens, non-seulement au Rio de la Plata, mais encore dans toute l'Amérique du Sud, sur les deux Océans. Cette déduction peut paraître exagérée, mais elle n'est que logique ; elle ressortirait naturellement d'une condescendance assez extrême, pour faire triompher le général Rosas, malgré la justice, l'équité et la modération des prétentions que nous soutenons diplomatiquement depuis 1842, époque de la protestation collective des ministres de France et d'Angleterre, contre l'invasion de la république de l'Uruguay par une armée argentine.

Telle est l'inévitable destinée de nos rapports politiques et commerciaux avec l'Amérique du Sud, sur les deux Océans, et le résultat incontestablement acquis à nos erreurs, surtout à nos tergiversations.

Nous finirons par une simple réflexion :

En 1842, notre émigration s'éleva à plus de cinq mille âmes pour Montevideo, et notre commerce atteignait quarante millions de francs dans le Rio de la Plata. Depuis lors, l'émigration s'est arrêtée, et notre commerce s'est réduit au chiffre de huit millions de francs. C'est donc un mouvement commercial de 30 millions de francs par an que nous perdons depuis sept ans, sans compter l'augmentation qu'il aurait nécessairement acquise, par la continuité de notre émigration. Le commerce de Paris, proprement dit, fournit plus du tiers de ce chiffre ; qu'on calcule combien d'honnêtes travailleurs ont eu à souffrir, dans Paris, de cette crise de la Plata ! A cette considération si simple, qu'on ajoute l'effet que produirait dans Paris le retour des milliers de Français que notre politique sans énergie a ruinés au Rio de la Plata, le jour où, forcés d'abandonner Montevideo, qu'ils défendent, ils viendraient demander du pain au gouvernement, et on aura ja mesure de la nécessité urgente qu'il y a de mettre enfin un terme à cette longue et cruelle tragédie du Rio de la Plata, dont un dénouement fâcheux menacerait à la fois la dignité et tous les intérêts même les plus vitaux de la France.

(*Le Pays.*)

ITALIE.

Lors de la cérémonie du 15, au moment où le général Oudinot sortait de la basilique vaticane, le jeune Annibal Piccoli s'est avancé, et il lui a adressé le discours suivant :

« Monsieur le général, c'est au nom de tous ceux qui m'entourent, au nom de nos familles, et je peux dire encore de Rome entière que j'ai l'honneur de vous parler. Nous attendions impatiemment ce moment pour vous exprimer publiquement les sentiments de la plus vive reconnaissance pour tout ce que vous avez fait pour nous sauver de la terreur qui nous accablait.

« Dieu merci ! en vertu de la valeur de vos troupes, la paix nous a été redonnée, et l'autorité du Pape que nous aimons fortement, c'est par vous qu'elle va être ici rétablie. C'est aujourd'hui que le triomphe de la religion se renouvelle.

« Nous donc, Excellence, fils de l'Eglise, sujets très fidèles du Pape, amis passionnés des Français, nous vous remercions très sincèrement, et non pas corrompus par l'argent, mais pleins de liberté et de confiance, nous vous écrivons sincèrement : « Vive la religion ! vive le Pape ! » vive la France ! vive le général fils du maréchal Oudinot ! vive l'armée française notre libératrice ! »

Le général en chef a répondu à peu près dans les termes suivants :

« L'œuvre de la Providence se voit sensiblement dans

le fait du rétablissement du gouvernement pontifical, et je suis fier que la France ait servi d'instrument. Je suis charmé d'entendre les Romains exprimer leurs sympathies pour la France ; et pour ma part je leur garantis la réciprocité la plus sincère et la plus cordiale.

« Je n'ai pas fait la guerre aux Romains, mais à une horde d'étrangers descendus à Rome de toutes les parties de l'Europe. et je suis heureux de voir que la Providence a épargné les malheurs de la guerre qui auraient pu s'ensuivre. Si les Romains se glorifient d'être fils de la religion et vrais catholiques, les Français ne le sont pas moins nous sommes les membres de la même famille, les enfants du même père, les enfants de Dieu.

« *Vive Dieu ! vive la religion ! vive le Pape !* » La France est amplement récompensée aujourd'hui des sacrifices qu'elle a faits !

Lorsque les Français sont retournés à leur poste après la cérémonie, des acclamations ont éclaté sur leur passage, surtout à la place de Pietro et à celle de Sciarla.

(*Journal de Rome.*)

Teatro Nacional.

GRAN FUNCIÓN EXTRAORDINARIA.

Por MR. ROBERT Y SUS TRES DISCIPULOS.

HOY DOMINGO 21 DE OCTUBRE.

J. Robert habiendo inesperadamente demorado su salida de esta capital, tiene el honor de anunciar al respetable público que ha resuelto dar una última representación, la que será compuesta de muchas nuevas y variadas pruebas, asegurando que no descuidará los medios de merecer en esta ocasión del ilustrado público de esta capital la favorable acogida con que se ha dignado recibirlo en sus anteriores representaciones, y aprovecha con gusto esta oportunidad para manifestar su gratitud por tan apreciable distinción.

PRIMERA PARTE.

Cuerda volante—por el joven Alejandro.

SEGUNDA PARTE.

Juegos y equilibrios chinos extraordinarios, ejecutados por el joven Pernambuco.

TERCERA PARTE.

DOS HORAS DE MAGIA.

El Sr. Robert dará principio a esta tercera parte con una gran variedad de suertes de física las más admirables y extraordinarias, a saber—

1. El vaso encantado—2 El pañuelo invisible—3 La velá desaparecida—4 El globo incomprendible—5 La caja de Pandora—6 El cofre del misterio—7 La campana y los sombreros—8 Las sortijas magnéticas—9 El peso obediente—10 El reloj cábatico aéreo—11 El tiro seguro—12 El huevo brujo—13 El pan milagroso—14 El compadre conejo etc.

CUARTA PARTE.

Una inglesa moderna—bailada por la niña Josefina.

QUINTA PARTE.

INCOMBUSTIBLE.

Madama Robert, parecerá en la escena y por primera vez en esta ciudad ejecutará varias y admirables experiencias químicas :

1. Someterá sus pies a una llama de seis velas unidas.
2. Madama Robert descalza pisará una

Plancha de fierro en ascua.

Madama Robert presentará a todas las personas que se quieran desengañar de que es en efecto fierro en ascua sobre el cual refrigera sus pies, y no una ficcion.

3. Madama Robert tomará una barra de fierro en ascua y con sus pies descalzos la doblará dandole la forma de una herradura de caballo.

4. El plomo derretido, en el cual, despues de haberse enseñado a todas las personas que lo quisieran observar, Madama Robert lavará sus pies en el metal hirviendo que, por las artes y filtros de Mma. Robert, quedarán intactos.

SESTA PARTE.

LOS HERMANOS ESLER.

o sea la Escuela de Atenas.

Por los tres jóvenes artistas.

SEPTIMA PARTE.

El Sr. Alejandro se hará distinguir sobre el trampolin español acompañado por el joven Mandu, saltando muchos objetos, tanto de altura como de estencion. Entre otros muchos hará el salto de los tres turcos, terminando por saltar dentro de arco rodeado de fuegos artificiales, ejecutando siempre en el acto el Salto Mortal.

OCTAVA Y ULTIMA PARTE.

Hermosissimos fuegos

DIAMANTINOS CHINESCOS.

Esta invención Chinesca ofrece un nuevo espectáculo, pudiendo decirse que es una nueva especie de fuego artifical, sin los inconvenientes inherentes al verdadero, y representando cuadros de mucho gusto, florones arabescos, monumentos de notable belleza, caprichos raros y divertidos.

Los palcos y balcones se venden en casa del Sr. Robert, calle de Solis núm. 29, detrás del teatro.

Principiará la hora en costumbre.

AVIS.

M. Charles Winther directeur de la "Compagnie Ravel," a l'honneur de prévenir le respectable public que la représentation qui devait avoir lieu dimanche prochain à son bénéfice, est renvoyée à l'autre dimanche, 28 octobre, pour cause d'indisposition.

M. Auguste Chadasau, prévient le public et principalement les cafetiers, qu'il vient d'ouvrir une fabrique de liqueurs et de sirops, dans la rue du 18 Juillet n° 82; il prévient aussi les amateurs de bon goût qu'il a reçu de France, toutes espèces de jus et fruits pour faire toutes sortes de sirops, comme

sirop de limon ou de citron,
idem de vinaigre,
idem de vinaigre framboisé,
idem de groseille,
idem de framboises,
idem d'orgeat,
idem orangeade,
le tout au prix d'une pataque la bouteille et 84 400 reis la douzaine.

On trouvera dans le même établissement toutes sortes de jus de fruits pour faire les gelées et glaces et un grand assortiment de liqueurs et d'eau de vie à un prix très modéré.

AVIS.

Nous recommandons à l'humanité de nos compatriotes le nommé CARPI, qui a perdu les deux bras par suite d'un accident déplorable et qui, au lieu de se livrer à la mendicité, a mieux aimé, quelque pénible que soit ce travail, courir la ville et vendre des chandelles. Nous ne doutons nullement que tous les Français lui donneront la préférence pour leur consommation domestique:

AVIS.

M. Derozeaux chirurgien et dentiste, membre titulaire de la Société Nationale d'Emulation du département de la Vienne, a l'honneur de prévenir le public, qu'il se charge de nettoyer la bouche, et de toutes les opérations concernant la dentition; il cauterise les dents d'après le procédé nouveau de MM. Desirabode et Fallets.

Il se charge également de toutes les opérations relatives à l'histoire naturelle; empêiller et mettre en peau, ou classer tous les objets qu'on voudra bien confier à ses soins.

On trouvera aussi chez lui, l'lixir Odon-talgique et le Beurre de Camping, contre les hémorroïdes, crachement de sang, chlorose, affections cancéreuses, crevasses ausein et fleurs blanches, etc., etc.

S'adresser tous les jours de 8 heures du matin à 4 heures du soir, rue de Buenos Ayres, n° 122.

AVIS OFFICIEL.
DEPARTEMENT DE POLICE.

Guillerme Sagrera a été nommé courtier des passe-ports avec approbation du gouvernement supérieur, après avoir donné caution et rempli toutes les formalités voulues par le décret du 28 août dernier.

Ce qui se fait savoir à qui de droit.

Montevideo, 17 septembre 1849.

AUTRE

Don Ignacio Benavides a été nommé courtier des passe-ports, avec approbation du gouvernement supérieur, après avoir donné caution et rempli toutes les formalités requises par le décret du 28 août dernier.

Ce qui se fait savoir à qui de droit.

Montevideo, 24 septembre 1849.

DEPARTEMENT DE POLICE.

L'autorité s'occupe actuellement à découv-

rir quels sont les auteurs de la fraude qui se fait de temps à autre, sur les monnaies d'argent à deux colonnes qui circulent de par la ville "limées ou rognées sur le cordon," de telle sorte, que sur celles de douze vintains, principalement, il manque un tiers ou un quart. En conséquence de quoi nous prévenons le public que de pareilles pièces ne peuvent circuler pour leur valeur "première intrinsèque," que même elles doivent être refusées; personne n'étant dans l'obligation de les recevoir pour leur ancienne valeur. Ce pourquoi celui qui persisterait à continuer une pareille fraude serait exposé aux poursuites voulues par la loi.

Montevideo, 15 septembre 1849.

SOLSONA.

REFUTACION

A LAS

CALUMNIOSAS IMPUTACIONES

DE LA

"PRESSE" Y DU "COURRIER DU HAVRE"

Hechas á la benemérita población francesa

EN EL PLATA

por

JOSE LUIS BUSTAMANTE.

Con este título, se ha publicado un folleto en 4º de 26 páginas, por la imprenta URUGUAYANA; Se vende en la Librería Nueva, calle del 25 de Mayo Nros. 230 y 232, al infinito precio de 6 vintenes con el solo objeto de costear al impresor.

AVIS DIVERS.

A Vendre.

à très bon compte.

Les articles suivants, récemment arrivés de France.

Miel blanc de Narbonne, orge perlé premier blanc, Chloroforme, iodure de Potassium, iodé Cyanure de Potassium, Arsenic en poudre, Sous-carbonate de soude pour les savonniers et les pharmaciens, Blanc d'Espagne pour les peintres, Bandages pour cadets et enfants, Pessaires, Canules à injections en Caoutchouc, Biberons montés en pis de vache, Suspensoirs, etc. etc. etc.

S'adresser, rue de la Convención, n°. 145 et 147, au détour de la pharmacie du Lion D'or.

Un jeune Français muni des meilleurs certificats et recommandable par sa moralité, a l'honneur de prévenir ses compatriotes; qu'il donnera, soit à domicile ou en particulier des leçons de français. Il s'offre en outre d'enseigner la lecture, l'écriture et les premiers éléments du calcul,

Montrichar.

RUE DU JUNCAL, n° 46.

Arrange les vieux chapeaux qu'il met à neuf, blanchit les chapeaux de paille en toute perfection.

L'ancien tir de pistolet rue de la Brecha est ouvert tous les jours, on y donne des leçons de principes aux amateurs, on y trouve des pistolets de qualité supérieure à simple et double détente.

De la place de la Matriz esquina du Cabildo ou voit l'enseigne



Nous invitons les personnes qui désireraient se procurer le premier ouvrage en entier de la collection des SEPT PECHES CAPITAUX, à adresser sans retard leurs demandes à l'imprimerie du journal, où il ne s'en trouve que très peu d'exemplaires.

LA CONSTITUTION

DE LA

REPUBLIQUE FRANCAISE,

Premulguée par l'Assemblée Nationale le 12 novembre 1848.

Bréchire in 32

Se vend au l'Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS rue Perez Castellanos n°. 162.

A vendre

Un billar à un prix modéré, s'adresser rue de Zavala n°. 93.

DENTISTE.

Napoleon Aubanel, déjà connu à Montevideo, ou il exerce sa profession depuis plusieurs années, a l'honneur d'annoncer à ses habitants qu'il a transféré son domicile dans le logement qu'occupait le défunt Frederic Vaniseghen.

On trouve chez lui un grand assortiment de dents naturelles idem de composition dite incorruptibles et tout ce qui concerne sa profession.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, le trouveront chez lui depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures après midi.—Il se transportera aussi à domicile.

Il offre aux indigents ses soins gratuitement depuis midi jusqu'à deux heures.

Rue des Missions, n° 118.

Chambres Garnies

A LOUER.

Au jour et au mois. S'adresser à M. Auguste, ancien cuisinier de l'hôpital, rue de Buenos Ayres n. 215.

Il previent aussi qu'il a un dépôt de meubles à vendre.

Gants et Cravattes.

Gants de chevreau de couleur pour hommes et pour dames; un riche assortiment de cravattes nouvelles et de parfumerie fine. En vente chez F. Martin, coiffeur, rue du 25 Mai n. 251, maison du consul italien.

Hamard, coiffeur, rue du 25 de mai, n. 129 a l'honneur de prévenir les élégants de cette capitale qu'il vient de recevoir un riche assortiment de cravattes de satin, du dernier goût qu'il vendra au plus juste prix.

Les ouvrages suivants reliés ou brochés sont en vente à l'imprimerie du Patriote.

Les Peches Capitaux.—L'Orgueil.

Les Peches Mignons.

Gingènes ou Lyon en 1793.

Les Mystères de l'Inquisition.

La Gorgone.

Le Juif-Errant.

Les Mystères de Paris.

Tous ces ouvrages se vendent au Rabais.

EN FEUILLETONS.

Le fils de l'Empereur.

Les Mystères de Sainte Hélène.

Le Sansonnet.